

## EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

### ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**G. Bonnet, M. Mahé, J. Soler, J. Trinquier**

**Coefficient** : 2

**Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes, dont 20 minutes maximum d'exposé, et 10 minutes de questions

**Type de sujets donnés** : texte d'environ vingt lignes ou vers, à traduire et commenter. Chaque texte est assorti d'un billet de présentation comportant un titre, un éclairage du contexte et quelques mots de vocabulaire traduits.

**Modalité de détermination du texte** : tirage au sort d'une enveloppe parmi trois proposées.

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : dictionnaire de mythologie, atlas

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : le livre d'où vient le texte tiré

Commençons par rappeler les modalités de l'épreuve, qui ont suscité quelques interrogations chez certains candidats. Les candidats tirent au sort un texte d'environ vingt lignes ou vers. Ils disposent, durant leur heure de préparation, d'un dictionnaire de mythologie, du livre dont le texte est tiré et d'un billet de présentation qui comporte un titre, un éclairage du contexte, si nécessaire, et quelques mots de vocabulaire traduits. Le candidat doit commencer son exposé par une brève présentation du texte, en évitant d'administrer au jury une fiche toute faite sur l'auteur proposé. Il lit ensuite le texte, le cas échéant en développant les abréviations et en donnant (en latin !) le déterminant numéral correspondant aux chiffres romains figurant dans le texte. Après cette lecture, qui doit être aisée et expressive, le candidat traduit par groupes de mots en ne proposant qu'une seule traduction et sans se précipiter au point de rendre impossible la prise de notes par le jury. Si un candidat bute sur la traduction d'un passage, le jury l'invite à poursuivre ; le candidat aura l'occasion, au moment de la reprise, de reprendre le passage qui l'a embarrassé. Le jury accepte que le candidat lui demande, au moment de traduire, la signification de tel ou tel mot qu'il ignore ; le jury essaiera d'abord de mettre le candidat sur la voie avant de lui donner la traduction du mot. Une fois le texte traduit, le candidat propose son commentaire, la reprise n'intervenant qu'une fois l'exposé du candidat mené à son terme. Le jury n'a pas de préférence entre le commentaire linéaire et le commentaire composé, mais rappelle que le commentaire doit s'attacher à faire ressortir les éléments principaux du texte et doit toujours être organisé par une ou plusieurs idées directrices, qui en assurent la cohésion et la progression. L'exposé du candidat ne doit pas excéder vingt minutes ; dans l'intérêt du candidat, le jury n'hésite pas à interrompre une prestation trop longue, afin de ménager du temps pour la reprise. Il convient de rappeler que la durée de vingt minutes d'exposé est un maximum, non un objectif à atteindre. Lorsque le texte n'a pas été compris, il n'est pas forcément judicieux de le commenter trop longuement, dans la mesure où les contresens faits sur le texte ne peuvent que fausser son commentaire. Mieux vaut alors tirer parti de la reprise pour corriger les erreurs de traduction et préciser son commentaire. Cette reprise, *qui est partie intégrante de l'épreuve*, ne doit pas être vécue par les candidats comme un verdict. Elle fournit au contraire l'occasion de rectifier ses erreurs en s'aidant des questions posées par le jury, d'approfondir les analyses et de montrer toute l'étendue d'une culture classique.

Mis à part quelques prestations nettement insuffisantes, dues à la méconnaissance des rudiments de la grammaire latine et du lexique le plus usuel, le jury est satisfait du niveau d'ensemble des candidats non spécialistes, comme le montre la moyenne de l'épreuve, qui est de 10,16 / 20, compte non tenu de l'épreuve majorée. Il a cependant constaté de grandes différences de traitement entre les auteurs et les genres littéraires.

Les œuvres poétiques ont souvent donné lieu à des explications fines et intéressantes. Si une œuvre maîtresse comme l'*Énéide* semble désormais mieux connue dans ses grandes lignes, les codes du genre épique comme du genre élégiaque restent insuffisamment connus. Le jury déplore que les candidats aient toujours aussi peu recours à la scansion soit pour débrouiller une difficulté syntaxique, soit pour enrichir leur commentaire. Le théâtre, en particulier la comédie, a réservé cette année de bonnes surprises, avec des commentaires bienvenus.

En revanche, les historiens ont moins inspiré les candidats, qui ont souvent eu des difficultés à suivre la progression des événements et à mettre en lumière les procédés de construction et de dramatisation du récit. De trop nombreux commentaires se sont signalés par leur caractère stéréotypé, notamment dans le cas de César, comme s'il existait un plan-type, pouvant s'appliquer indistinctement à tous les textes du même auteur. En outre, la méconnaissance des événements racontés a empêché de nombreux candidats de cerner l'enjeu historique du texte qui leur était proposé. Le jury n'exige pas des candidats qu'ils possèdent des connaissances approfondies et détaillées d'histoire ancienne, mais il attend que ceux-ci fassent preuve d'un minimum de culture historique et ne soient pas ignorants au point de ne pas connaître les guerres médiques ou l'expédition de Sicile, ou encore de confondre, sans parvenir à les situer, les différentes guerres puniques.

Le genre oratoire n'a guère été mieux traité. Là encore, une connaissance, même sommaire, du contexte historique et politique de la fin de la République a souvent fait défaut aux candidats confrontés à un extrait des discours de Cicéron. Les candidats ont eu également beaucoup de mal à manier les grandes catégories de la rhétorique antique, quand ils ne se sont pas contentés d'affirmer que Cicéron « mettait en œuvre toute une rhétorique » pour défendre son client ou encore que le vocabulaire judiciaire était « très présent » dans le texte. Le jury attend des candidats des analyses précises, non des généralités vagues.

Quant aux œuvres philosophiques, elles ont trop rarement été traitées comme des textes argumentatifs : les candidats oublient d'analyser les étapes du raisonnement pour aller noter la « frappe rhétorique » du texte ou créditer l'auteur d'un « bon usage des figures ». Les doctrines des différentes écoles philosophiques de l'Antiquité restent mal connues, même dans leurs grandes lignes. Les références au stoïcisme, en particulier, se sont caractérisées par leur imprécision, ne dépassant guère l'acception vulgaire de l'adjectif « stoïque ». Le jury rappelle également que tout développement présent dans un dialogue n'exprime pas mécaniquement l'opinion personnelle de l'auteur.

Ce rapport s'est attaché, conformément aux règles de l'exercice, à attirer l'attention des candidats sur les défauts à corriger. Il convient pour finir de souligner que l'exercice, quelles que puissent être ses difficultés, a été convenablement, voire brillamment maîtrisé par nombre de candidats admissibles. Le jury se félicite d'avoir entendu des explications témoignant à la fois d'une bonne connaissance du latin et d'une culture étendue. L'enthousiasme de certains candidats a été tout particulièrement apprécié.

### **Textes proposés :**

Apulée, *Apol.*, 14, 1-6.

Catulle : 50 ; 63, 12-33 ; 64, 149-168 ; 171-191 ;

César : *Gall.* I, 39 ; III 28, 2 - 29, 3 ; VI 21-22 ; VII, 29-30, 1 ; *Bel. Ciu.*, II, 14 ;

Cicéron : *Arch.* 4-5 ; 12-13 ; 24-25 ; *Cael.* 12-13 ; 31-32 ; *Fin.* V 5-6 ; *Flac.* 15-17 ; *Font.* 30-31, 46-47 ; *Lae.* 19-20 ; 26-27 ; 64-65 78-80 ; IV-V ; *Mil.*, 12-13 ; 21 ; *Mur.*, 88-89 ; *De off.*, II, 2-3 ; III, 58-59 ; *de Or.*, I, 231-232 ; II 147-149 ; 191-193 ; *Par.* V 2, 37-38 ; *Pomp.* II 6 - III 7 ; *Tusc.* I 36-37 ; 43-44 ; 63-64 ; 103-104 ; 110-111 ; IV 49-50 ; V 5-6 ; 61-62 ; *Verr.* II 5, 180-181 ; II 5 181-183 ;  
Cornélius Népos : *Hann.*, 2, 3-5.  
Horace : *Carm.* I, 22 ;  
Florus : *Hist.* I 18 ; II, 6 ; II 15 ; II, 19 ;  
*Histoire Auguste* : *Aurélien*, XXXIII 1-5.  
Jérôme : *Ep.* 14, 10 ; 108, 15 ;  
Juvénal : *Sat.*, X, 346-366 ;  
Lucrèce : II 352-370 ; III, 894-915 ; IV 1121-1140 ; V 953-971 ;  
Martial : *Epigrammaton liber* 13 & *Epigr.* VII 47 ;  
Minucius Félix : VII 4 - VIII 1 ; XXXVI 3-9b ; XXXVII 1-4 ;  
Ovide : *Am.*, I, 9 ; III, 131-22 ; *Ars amat.*, I, 547-568 ; *Fasti* II 659-684 ; *Med.* 1-24 ; *Met.* VIII 236-255 ; X 443-464 ; 710-728 ; XI 592-612 ; XII 393-413 ; XIV 134-153 ; 416-434 ; XV 423-443  
Pétrone : 83-84 ; 90 ;  
Plaute : *Amph.*, 251-70 ; *Cist.* 60-79 ;  
Pline le Jeune : *Ep.* IV 21 ; VI 15  
Propertius : I, 17, 1-24.  
Quinte-Curce : IV 15, 29-33 ; VI 5, 25-30 ; VIII 14, 38-41.  
Quintilien : VIII 3, 7-11 ;  
Salluste : *Iug.* 14, 9-11 ; 12-16 ; 85, 45-50 ; *Cat.*, 3, 3-4, 4 ; 7, 5-8 ;  
Sénèque : *Benef.* I 9-10 ; *Ep.* I, 5, 1-4 ; XIV 89, 21-22 ; *Helu.* 17 ; *Med.*, 91696-939  
Tacite : *Ann.* II 21, 1 - 22, 1 ; IV 62 ; *Dial. orat.*, 35  
Tite-Live : I 12 ; I 21-22 ; I 29 ; I 41 ; XXI, 1, 1-5 ; XXI, 34, 1-7 ; XXV 24, 11 - 25, 1 ; XXXIX 8-9 ; XXXIX 10 ;  
Valère-Maxime : II 10, 2b ;  
Varron : *R.R.* I 2, 3-5 ;  
Velléius Paterculus : II 85 ; II 124 ;  
Virgile : *Aen.* II, 347-368 ; III 225-246 ; 480-499 ; V, 680-699 ; VII 5-24 ; 37-58 ; 148-168 ; XI 252-270 ; 646-665 ; *Buc.*, IV, 46-63 ; *Georg.*, IV, 208-227 ;  
Vitruve : VI *praef.* 1-2 ;

